

. Au Faubourg de Béthune et dans le Vieux-Lille : les contresens cyclables qui fâchent

dimanche 25.10.2009, 05:02 - La Voix du Nord



Rue Augereau (à g.) et rue Calvin, au Faubourg, les riverains pestent et jugent les pistes «débiles».

| ON EN PARLE |

Pas très contents, les riverains des rues Augereau et Calvin, il y a deux semaines, lorsque les services de Lille Métropole Communauté urbaine sont venus matérialiser, sur la route, des contresens cyclables. ...

Pourquoi ? « Parce que la rue est étroite. Le jour où on croisera un vélo, il va y avoir un choc », prédit Salima en descendant de sa voiture. Les riverains ne comprennent pas pourquoi dans cette petite rue débouchant sur la rue du Faubourg-de-Béthune, on est venu leur mettre cette voie en contresens. « Tous les week-ends, on voit passer des motos à 100 km rue du Faubourg-de-Béthune et on ne fait rien. Mais là où jamais un vélo ne passe, on nous met des pistes. C'est débile ! », dénonce Pierre-Jean, un voisin. Rue Calvin, un Lillois en colère a écrit un message sur les panneaux de LMCU estampillés « plan vélo » (notre photo) . Nombre d'habitants du secteur pestent aussi contre la police municipale qui a verbalisé récemment ceux qui se garaient sur la nouvelle voie des vélos. « Tout cela a été fait sans qu'on soit prévenus », nous dit-on encore.

Latifa Kechemir, présidente du conseil de quartier, partage cet avis : « Je voulais une concertation mais j'ai été informée juste avant l'été, c'était devenu compliqué. Je regrette que les choses se soient faites trop vite. » Sans « chercher le bras de fer » avec Vinciane Faber, conseillère municipale Verte chargée du plan vélo, la présidente du quartier a plaidé pour un « plan d'ensemble », une « meilleure continuité », en intégrant à la réflexion le délicat passage du pont juste avant la rue du Vieux-Faubourg.

« Nous avons des crédits LMCU à utiliser, justifie Vinciane Faber. Nous ne faisons que devancer une obligation qui nous sera faite en juillet 2010 de matérialiser des voies cyclables sécurisées et en contresens dans toutes les rues en zone 30 et à sens unique. » Une mesure inscrite dans le décret instituant les zones de rencontre. Mais l'élue écolo a retenu la leçon et promis à Latifa Kechemir de traiter en priorité, début 2010, les rues du Mal-Assis et du Faubourg.

Dans le Vieux-Lille non plus, l'élue écolo n'a pas été accueillie à bras ouverts, mais cette fois, le conseil de quartier a eu le temps d'émettre un avis défavorable. Crédits LMCU ou pas, le contresens cyclable qui a été proposé rue Alphonse-Colas a reçu un avis défavorable. « Cela ne semblait pas être le meilleur endroit », explique Marc Bodiot, président du conseil de quartier. Dans le dernier mandat, un projet similaire rue d'Angleterre avait provoqué la colère de conseillers de quartier, non consultés. Rue Alphonse-Colas, ils n'ont pas manqué d'arguments : la voie longeant le palais de justice est pavée, en pente, bombée, empruntée par des bus... Trop dangereux. La commission cadre de vie a décidé de travailler à un plan global de déplacement cycliste. « Ils ont prévenu : les propositions ponctuelles de contresens cyclistes ne seront plus acceptées », ajoute M.

Bodiot. « C'est l'accueil de riverains qui ne font pas de vélo », tranche V. Faber. La loi de son côté, elle ajoute : « Cela va changer la donne dans le Vieux-Lille où une grande majorité des rues sont à sens unique... » •

STÉPHANIE FASQUELLE